



# ACCOMPAGNEMENT À LA VAE POUR UN PARCOURS POST-JURY



## OBJECTIFS

Cette prestation vise à aider le candidat, qui a déjà mené une démarche VAE sans valider totalement, de poursuivre son parcours pour obtenir le diplôme qu'il vise.

Le candidat en situation de validation partielle ou non validation peut bénéficier d'un accompagnement complémentaire pour faire le point sur son passage devant le jury, définir un plan d'actions, enrichir son dossier et se préparer au prochain entretien avec le jury.

## CONTENU

- Analyse des résultats et des préconisations du jury  
Identification des actions à conduire pour poursuivre le parcours
- Analyse du contenu du dossier "livret 2"
- Identification des compléments à apporter  
Conseils pour finaliser le dossier
- Préparation de l'entretien avec le jury

Le candidat bénéficie également d'un temps de suivi pour répondre à ses besoins (relecture, etc)

## PRÉ-REQUIS

Etre titulaire d'une notification de recevabilité en vigueur, émise par le Dispositif Académique à la Validation des Acquis (DAVA).

## PUBLIC

Tout public

## DURÉE INDICATIVE

10 heures

## DÉLAI D'ACCÈS

Entrées et Sorties Permanentes

## TARIF

880 € coût pour 11h de formation.

Une solution de financement existe pour chaque situation. Nous consulter pour un conseil.

Nous consulter pour un parcours personnalisé, sur mesure.

## FINANCEMENT

CPF

CPF de transition

Financement individuel

Fonds publics, France Travail ou Région, sous réserve d'éligibilité

Plan de développement des compétences

## MODALITÉ D'ADMISSION

Après entretien

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation individualisée accompagnée

## MODALITÉ ENTRÉE SORTIE PERMANENTE DISPONIBLE



Oui

## NIVEAU DE SORTIE

Sans équivalence de niveau

## SERVICE VALIDEUR

Le candidat à la VAE déposera son dossier de validation à l'organisme certificateur qui organisera le jury.

## VALIDATION

Accompagnement VAE

## ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.

## A NOTER

### **Prestation éligible au compte personnel de formation**

La réforme de la Validation des Acquis de l'Expérience annoncée par la loi du 21 décembre 2022 ainsi que par le décret du 27 décembre 2023 est en cours de déploiement progressif.

A ce jour, la voie d'accès est différenciée selon le diplôme visé et le statut de la personne.

Nous vous invitons à vous rapprocher de nos services pour étudier votre situation et obtenir un conseil adapté.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cette prestation s'organise sous forme d'ateliers collectifs et d'entretiens individuels en présentiel et/ou à distance. De plus, le candidat bénéficie d'un suivi individualisé.

Cette prestation peut être complétée par une formation professionnelle ou une période de mise en situation en milieu professionnel en entreprise.

Préparation à l'entretien avec le jury par des simulations. Suivi individualisé et si besoin accompagnement d'un expert pour la



## NOS RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2023

### TAUX DE RÉUSSITE

73% de taux de réussite sur l'ensemble des formations VAE

### Contacts

### TAUX DE SATISFACTION

95% de nos clients sont satisfaits

### GRETA GRENOBLE

### Accompagnement - Bilan - Conseil

### TAUX DE RETOUR A L'EMPLOI

38100 GRENOBLE  
91% Taux de candidats en emploi après la VAE  
Accompagnement - Bilan - Conseil

Tél : GRENOBLE - 04 76 84 20 63 / VOIRON - 04 76 65 95 33

### GRETA DE GRENOBLE, Antenne Centre Isère

21, boulevard Edgar Kofler

38506 Voiron Cedex

Accompagnement - Bilan - Conseil

Tél : GRENOBLE - 04 76 84 20 63 / VOIRON - 04 76 65 95 33

Mise à jour le 18 Avril 2024

